

Culture et commercialisation de noix de cajou par les Adivasis

Situation

En 2014, au sud de l'Inde, un nouvel Etat a été créé, le Telangana, détaché de l'Etat fédéral d'Andhra Pradesh. Depuis, le personnel politique et administratif de ces deux Etats est surtout occupé à régler les détails de cette réorganisation. Une grande partie des programmes de lutte contre la pauvreté ont été suspendus, livrant à elles-mêmes de nombreuses personnes qui vivent pourtant sous le seuil de pauvreté. Les microcrédits y sont une pratique courante pour compenser les aides étatiques. Mais les intérêts à payer étranglent la population rurale : sur l'ensemble des familles de petits paysans, 80% ont pris des crédits dont les intérêts se situent entre 48 et 60%. Pour payer ces intérêts, ils n'ont d'autre choix que d'hypothéquer leurs récoltes, leurs champs ou leurs objets de valeur. Le long du fleuve Godavari, les monocultures de noix de cajou prédominent, mais les petits paysans les vendaient jusqu'à présent à des intermédiaires sans se concerter entre eux, et donc à des prix désavantageux.

Objectifs

Le projet vise à améliorer durablement les conditions de vie de la population indigène, les Adivasi, qui cultive la noix de cajou à petite échelle. Il se focalise sur 60 villages des deux districts de Godavari est et ouest, dans l'Etat fédéral d'Andhra Pradesh. Il s'agit de favoriser la production de noix de cajou selon des méthodes respectueuses de la nature et d'optimiser la commercialisation. En échangeant leur savoir pratique et leurs expériences de terrain, les petits cultivateurs et les groupements de producteurs parviennent à mieux négocier la noix de cajou sur les marchés



INDE

Priorité EPER : Développement des communautés rurales



1'311'050'530

Population (2015)

3'287'260

Superficie km²



locaux et améliorent durablement leurs conditions de vie.

Bénéficiaires

4000 familles de petits paysans adivasis dans 60 villages des deux districts de Godavari est et ouest, dans l'Etat fédéral d'Andhra Pradesh.

Activités

Les activités de la nouvelle phase de projet sont réparties pour l'essentiel selon les trois objectifs suivants :

- 1. Accroissement des rendements de noix de cajou :** Des formations permettent de transmettre des techniques visant à optimiser la culture et la récolte. Dans les champs, les petits paysans reçoivent des conseils et un suivi pour la mise en pratique de ces techniques. L'accroissement de la productivité des parcelles au moyen des cultures associées fait également partie des objectifs. Les cultures associées permettent en effet d'optimiser l'utilisation des parcelles, les récoltes pouvant être soit consommées par les familles, soit vendues sur le marché.
- 2. Autonomie dans l'organisation des groupements de producteurs et amélioration de l'accès aux marchés :** En se regroupant à l'échelle de leur village, les petits producteurs peuvent accroître leur pouvoir de négociation. Les délégués de ces groupements sont formés dans les domaines de la gestion, de la finance et de la comptabilité. Au sein des groupements de producteurs, des entités chargées de l'épargne sont constituées pour gérer les fonds mis en commun et les réinvestir. Tous les membres des groupements de producteurs reçoivent des informations fiables sur les prix du marché. Enfin, les deux organisations partenaires du projet, PARD et PRAGATI, encouragent la formation continue dans la perspective d'une commercialisation collective de la production. Elles offrent aux familles de producteurs des conseils et un suivi, pas à pas, pour une commercialisation efficace.
- 3. Accès facilité aux financements et aux moyens de production :** Un conseil professionnel est proposé aux groupements de producteurs pour l'identification d'acheteurs potentiels et les négociations avec les banques et les autorités concernant l'accès à des financements et aux moyens de production.

Organisation partenaire

Le projet est géré en collaboration avec deux organisations, PARD et PRAGATI, partenaires de longue date de l'EPER. Tous deux sont spécialisés dans l'agriculture durable et le développement des communautés dalits et adivasis.

Avancement du projet

Le projet a démarré il y a deux ans. La première phase était surtout consacrée aux formations visant à améliorer les modes de culture et les techniques de transformation de la production agricole. Ensuite, les petits paysans ont reçu des plants de cajou afin d'optimiser l'utilisation des parcelles par le nombre de plants adéquat. Les groupements de producteurs ont reçu des outils et du matériel tels que des sécheurs, des pulvérisateurs et des balances. En 2015, les récoltes ont été nettement plus abondantes grâce à ces mesures. La commercialisation présente cependant un net potentiel d'amélioration.

Pays

Inde, districts de Godavari ouest et est, Andhra Pradesh

Budget 2018

CHF 66 000.–

N° de projet EPER: 630.358

Chargé de programmes

Adrian Scherler

Contact

EPER (Entraide Protestante Suisse)
Département Communication
Chemin de Bérée 4A
Case postale 536
1001 Lausanne
Tél. +41 21 613 40 70
Fax +41 21 617 26 26
info@eper.ch
www.eper.ch
Dons : CCP 10-1390-5